

FICHE DE CONSEILS POUR L'ANIMATION DE SÉANCES DE PRÉVENTION

POURQUOI ORGANISER UNE SÉANCE DE PRÉVENTION DU VIH ?

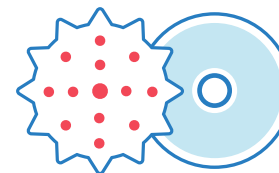
Plus de trente ans après le début de l'épidémie, la lutte contre le VIH/sida reste un enjeu majeur pour la santé individuelle et la santé publique. Maintenir un bon niveau d'information, améliorer la perception des risques, promouvoir les méthodes de prévention, favoriser l'accès au dépistage, lutter contre l'indifférence et les discriminations demeurent des impératifs incontournables pour faire face à l'épidémie. Le renouvellement des classes d'âge rend indispensable le maintien d'actions d'information et de prévention du VIH auprès des jeunes générations. À l'âge des premières fois, il est fondamental que les jeunes aient les connaissances et les compétences suffisantes pour adopter des comportements responsables.

QUELS SONT LES OBJECTIFS D'UNE ACTION DE PRÉVENTION DU VIH/SIDA ?

L'objectif général d'une action de prévention est d'aider les jeunes à développer les compétences psychosociales nécessaires pour faire des choix favorables à leur santé, dans l'ensemble des situations qu'ils peuvent rencontrer, dans leur vie affective et sexuelle. Les objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques :

- permettre aux jeunes de s'interroger sur leurs connaissances, leurs représentations et d'accéder à des informations précises et actualisées sur le VIH ;
- permettre aux jeunes d'identifier les risques encourus et les situations qui les exposent à un risque ;
- renforcer les compétences des jeunes à développer des stratégies de prévention et à les adopter durablement ;
- aider les jeunes à identifier les ressources qu'ils peuvent solliciter et favoriser la demande d'aide.



MÉTHODE D'UTILISATION DES FILMS

Comment utiliser ces films ?

Les films ne sont pas destinés à être projetés les uns à la suite des autres. Il ne s'agit pas d'organiser une « séance cinéma ». À titre d'exemple, dans le cadre d'une intervention de deux heures, deux ou trois films au maximum pourront être présentés. Plusieurs modes d'utilisation des films sont envisageables. Par exemple, l'intervenant peut vouloir se concentrer sur un thème précis. Dans ce cas, il pourra choisir de ne diffuser qu'un ou plusieurs films se rapportant à celle-ci. Il est également envisageable de choisir des films traitant de plusieurs thèmes. La projection des films doit être suivie d'un temps d'échange avec les jeunes.

Conseils d'utilisation des films

Le visionnage préalable de l'ensemble des vidéos est indispensable dans la préparation de l'action. Cette étape permet aux intervenants de choisir le ou les films qui seront projetés auprès des publics jeunes. La sélection doit tenir compte de la composition des groupes (se référer notamment à l'indication des publics cibles dans les fiches d'animation) et de la nature de la séance prévue (séance occasionnelle ou s'inscrivant dans un projet structuré en plusieurs temps).

Il est préconisé que le choix des films soit en concordance avec les objectifs définis au préalable.

Cadre d'utilisation des films

Les films sont destinés à être diffusés auprès de publics jeunes, scolaires ou non scolaires. Il est recommandé qu'ils soient toujours diffusés en présence d'un intervenant et suivis d'échanges avec le groupe. Ils peuvent être utilisés dans le cadre de séances ponctuelles de prévention ou d'un projet à plus long terme.

CONSEILS PRATIQUES EN AMONT DE L'ORGANISATION D'UNE ACTION DE PRÉVENTION

Un travail en équipe est toujours préférable. Il permet de conjuguer des compétences et des approches complémentaires sur les thèmes traités. Il peut aussi être intéressant de faire appel à des personnes ayant des expertises spécifiques, par exemple des professionnels sociaux, médicaux ou des acteurs du champ associatif.

Dans le cadre scolaire, l'action doit s'inscrire dans le projet d'établissement et être menée dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et du parcours éducatif de santé. L'intervenant, en particulier s'il est extérieur à l'établissement, doit construire un projet en lien avec l'équipe éducative. Cette étape permet notamment de recueillir des informations sur les besoins et attentes des élèves destinataires, afin de construire des actions concrètes, pertinentes et adaptées.

Des réunions de travail préalables sont nécessaires pour définir la méthodologie d'intervention et préparer le déroulement des séances, qui doivent être animées par un binôme d'intervenants. Les actions mises en œuvre doivent reposer sur des principes et une éthique préalablement bien établis : partage des objectifs, contenus et modalités, rôle et limites de chacun.



PRINCIPES ÉTHIQUES ET POSTURE DE L'INTERVENANT

Animer une séance de prévention ne s'improvise pas. Chaque intervenant doit respecter un certain nombre de principes pour permettre à la séance de se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Prendre du recul par rapport à son expérience personnelle et à son vécu

Cela implique d'avoir réfléchi à ses propres représentations, peurs ou difficultés concernant les thèmes abordés. L'intervenant est ainsi attentif à ses réactions et veille à ne pas projeter sur le groupe ses représentations.

Avoir des connaissances solides et actualisées sur les thèmes traités

Il faut être en mesure de diffuser des informations claires et justes et de répondre aux questions du groupe. Il ne s'agit pas de tout savoir, mais d'être capable de transmettre aux jeunes les informations essentielles et utiles à la prévention, d'être capable de les orienter vers les sites, structures et professionnels adéquats (comme les sites de Sida Info Service, du CRIPS, des CeGIDD et les antennes du Planning familial).

Développer une attitude d'écoute et d'empathie

L'intervenant doit être capable de développer une attitude d'écoute et d'empathie à l'égard du groupe. Il veille particulièrement à ne pas exprimer de jugement de valeur personnel ou une attitude culpabilisante ou stigmatisante.

Développer des techniques d'animation favorisant le questionnement et la réflexion individuelle et collective : questions ouvertes, reformulations, synthèses. Être animateur de prévention signifie aider chaque jeune à trouver en lui-même ses propres réponses face aux situations qu'il pourrait rencontrer.

Bien connaître le public cible

La connaissance du public est un élément clé de la réussite de l'intervention. En particulier, certains éléments doivent être connus au préalable, tels que l'âge des membres du groupe, la composition (nombre de filles et de garçons), son niveau de connaissances (le groupe a-t-il bénéficié d'une information préalable ?), ses besoins et ses attentes. La méthodologie d'intervention et les contenus proposés doivent être adaptés au niveau de maturité de chacun des membres du groupe.

Favoriser une démarche participative

L'acquisition de connaissances biologiques et médicales est importante. Toutefois, la seule diffusion de ces informations ne peut suffire à une prévention efficace permettant l'adoption durable de comportements de prévention. L'intervention ne doit donc pas prendre la forme d'un cours magistral sur la sexualité ou sur le VIH/sida. Elle doit au contraire favoriser les échanges et l'instauration d'un dialogue. Il s'agit notamment pour l'intervenant d'accompagner la réflexion des jeunes et de valoriser leurs capacités à élaborer leurs propres réponses.

POSER LE CADRE DE L'INTERVENTION

Avant le début de l'intervention, il est indispensable de présenter au groupe le cadre de la séance (l'objectif recherché, son déroulé, la méthode employée) et de définir un certain nombre de règles à respecter :

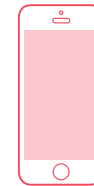
- le respect de la parole de chacun ;
- le respect de la sphère intime : il faut notamment préciser aux jeunes les limites existant entre les questions relevant de la sphère intime et celles relevant de l'espace public. Il ne s'agit pas de parler de l'expérience personnelle de chacun, mais de réfléchir, en commun, à des thèmes concernant l'ensemble du groupe. Il est toutefois utile de préciser aux jeunes que des personnes-ressources, dans et hors de l'établissement (infirmières, médecins, assistants du service social de l'Éducation nationale, professionnels d'associations locales et de structures spécialisées d'accueil, d'aide et de soutien) sont disponibles s'ils le souhaitent, pour parler de leurs questionnements personnels, dans le cadre d'entretiens confidentiels.

COMMENT RÉAGIR FACE À UNE FORTE RÉACTION ÉMOTIVE ?

Pendant la séance, certains sujets ou échanges lors des débats peuvent susciter des réactions émotives, notamment sur la question de l'homosexualité. Les personnes peuvent en effet être renvoyées à des vécus personnels difficiles. La séance ne doit toutefois pas être le lieu d'expression de difficultés personnelles. L'intervenant doit être attentif à ce type de réactions et peut proposer à la personne, si elle le souhaite, d'avoir un temps d'échange individuel à la fin de la séance. Cet échange permettra de l'orienter vers des professionnels ou des structures ressources appropriés.

APRÈS L'ACTION DE PRÉVENTION

À l'issue de l'action, il est recommandé de l'évaluer avec les jeunes, ainsi qu'avec l'ensemble de l'équipe éducative impliquée. Cette étape permet non seulement de pointer les éléments de réussite, mais aussi de dresser la liste des points à améliorer. Des fiches d'évaluation de l'outil pour les professionnels et pour les jeunes sont disponibles sur le site, à la rubrique « Outils pédagogiques ».



Les numéros verts

(service anonyme et gratuit)

Sida Info Service : 0800 840 800

Fil santé jeunes : 0800 235 236 – tous les jours de 9 h à 23 h

Sites Internet

www.lecrips-idf.net
www.sida-info-service.org
www.filsantejeunes.com